

Pas de salaire, pas de stagiaire!

Bilan de stages au CLG

30 janvier 2019

Comité Unitaire sur le Travail Étudiant du Collège Lionel-Groulx (CUTE-CLG)

Table des matières

1. La campagne pour le travail étudiant	1
2. La situation au Collège Lionel-Groulx: Implication de l'AGEECLG et du CUTE-CLG	2
3. Enquête sur la situation des stages au CLG	5
4. Vers la rémunération de tous les stages à tous les niveaux!	10

1. La campagne pour le travail étudiant

La rémunération des stages, comme entendu par l'AGEECLG et par le CUTE CLG, c'est d'abord de reconnaître le travail effectué par les stagiaires et le salaire qui leur est dû. En effet, la formation relève du travail, et ce, notamment quand le travail des stagiaires est le même qu'un.e employé.e diplômé.e, comme c'est le cas de maints.es stagiaires en travail social, soins infirmiers, enseignement, santé animale, sage-femme, pour ne citer que quelques programmes.

Pourquoi rémunérer les stages?

D'abord, nous militons pour la rémunération de tous les stages dans une optique féministe, surtout si l'on considère que la majorité des stages dans les domaines à prédominance masculine (par exemples, génies, ingénierie, médecine et droit), est déjà rémunérée, alors que ce n'est pas le cas dans les milieux traditionnellement féminins (exemples mentionnés au paragraphe précédent).

Bien avant que les femmes n'entrent sur le marché du travail, elles oeuvraient au sein de la "sphère domestique", mais n'étaient ni payées, ni reconnues : encore aujourd'hui, elles se font exploiter, et ce avant même de commencer leur carrière, par des stages exigeant des centaines d'heures de travail gratuit, en sus du travail invisible qu'elles doivent produire sans un sou de plus.

Bien entendu, les stages d'études postsecondaires ne font pas de tou.te.s les étudiant.es du *cheap labor*. Cette problématique affecte particulièrement les groupes déjà vulnérables, étant non seulement les femmes, mais aussi les personnes racisées (bon nombre d'entre elles voient leur précédent diplôme invalidé par l'immigration et doivent se lancer dans une formation technique) et les parents-étudiant.es (une conciliation famille-études devient inhumaine avec un stage non rémunéré).

Il faut ajouter que, dans notre monde capitaliste, la contribution économique d'un travail est d'abord et avant tout mesurée par la plus value qu'il génère directement sur son produit. Les domaines valorisés par cette logique de marché sont dits "productifs". Or, cette mesure se fait aux dépens de la reconnaissance du travail dit "reproductif", comme dans les domaines de l'éducation et des soins, pourtant tout aussi essentiels au renouvellement de notre société, et résultant en une répartition inique du salariat étudiant.

« Les domaines valorisés par cette logique de marché sont dits "productifs". Or, cette mesure se fait aux dépens de la reconnaissance du travail dit "reproductif", comme dans les domaines de l'éducation et des soins. »

Suivant une logique similaire, parallèlement aux coupures récurrentes dans nos institutions publiques qui alourdissent continuellement, par exemple, le fardeau des préposé.es aux bénéficiaires, on observe une augmentation du nombre obligatoire d'heures de stages. Prenons le cas du baccalauréat en enseignement : en 1994, là où les étudiant.es n'avaient qu'une soixantaine d'heures de stages à leur cursus, ils et elles en ont aujourd'hui entre 700 et 1000. Il faut se rappeler que les institutions publiques qui dépendent maintenant de l'exploitation de ces stagiaires pour pallier leur engorgement, leur manque de main-d'oeuvre et leur sous-financement sont à la base du projet de société qui fut établie et déployée Québec à partir des années 1960. Il est temps de réaffirmer ce projet sur la scène politique, et d'arrêter de sacrifier notre avenir sur l'Autar du néo-libéralisme.

Normes du travail et santé

Ensuite, un aspect moins discuté de la lutte mais tout aussi important est celui du statut de travailleur.euse auquel les stagiaires n'ont pas accès. En effet, les lois sur les Normes du travail n'incluent pas les stagiaires dans ses articles.

L'étudiant.e en stage n'a donc pas droit aux protections que peut offrir une convention collective ou la CNESST, ne peut se syndiquer ou accéder à des assurances, n'a pas de recours concret en cas de harcèlement, de violence sexuelle ou psychologique, de congé de maladie ou de maternité, etc.

En fin de compte, les stagiaires se voient obligés d'hypothéquer leur santé mentale et même physique et de s'endetter pour se scolariser. Endettement, malnutrition, manque de sommeil chronique et burn-out deviennent la norme. Pire, l'on dit aux stagiaires que ce n'est qu'un avant-goût de leur future carrière. Après, l'on s'étonne que nous soyons incapables de renouveler la main-d'oeuvre des secteurs les plus touchés.

2. La situation au Collège Lionel-Groulx: Implication de l'AGEECLG et du CUTE-CLG

Position de l'AGEECLG

Lors de la dernière assemblée générale des étudiant.es qui eut lieu le 14 novembre dernier, l'AGEECLG a pris position sur l'enjeu en votant un mandat appuyant la rémunération de tous les stages et la création d'un CUTE.

Que sont les CUTE?

Le “Comité unitaire pour le travail étudiant” est ancré dans la notion du travailleur.e-étudiant.e. Pour la comprendre, il faut d’abord remonter à la Charte de Grenoble, qui établit l’étudiant.e en tant qu’intellectuel.le et travailleur.e. Cette charte, et les articles qui la constitue, forme la base du syndicalisme étudiant à travers le monde depuis son adoption à Grenoble par l’Union nationale des étudiants de France (UNEF) en 1946, puis par la Conférence Internationale des Étudiants (CIE). En effet, selon l’article 4 de la charte, qui traite des droits de l’étudiant.es en tant que travailleur.euses, ce dernier a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l’indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.

Au Québec aussi, la lutte pour la rémunération du travail étudiant ne date pas d’hier. Nous pouvons penser à l’UGEQ et à sa défense du statut de « travailleur intellectuel » ou à l’ANEQ et ses revendications qui firent promettre (en vain) au Parti Québécois la gratuité scolaire et le salariat étudiant en 1976. Les CUTEs cherchent à ressusciter l’idéal au coeur de cette lutte que la CLASSE a délaissé après les grèves de 2012, lorsqu’elle fut disloquée puis instrumentalisée à des fins électoralistes avec l’ASSÉ.

«La lutte pour la rémunération du travail étudiant ne date pas d’hier.»

L’ASSÉ n’étant plus le véhicule de changement sur lequel le mouvement a déjà pu compter, des CUTEs se sont créés dans les deux dernières années au sein des différents établissements d’enseignement supérieur du Québec afin de s’attaquer aux conditions exécrables que vivent trop de nos stagiaires. Ils sont des comités autonomes et indépendants de toutes associations étudiantes, militant pour la reconnaissance du travail étudiant en plus de proclamer la place souvent écartée des femmes dans les luttes étudiantes. La rémunération des stages est donc conçue par les CUTE comme la première partie d’une campagne plus large pour la reconnaissance du travail étudiant. Le militantisme étudiant voulant prévenir une nouvelle nationalisation*, nous nous organisons désormais en coalitions régionales décentralisées. Le CUTE CLG a d’ailleurs récemment participé à la création de la coalition laurentienne pour la rémunération des stages.

Ajoutons que présentement, même si la mobilisation sur le terrain est menée par les CUTEs, les fédérations étudiantes, fidèle à leurs habitudes, continuent leur copinage avec le gouvernement sans se salir les mains. C’est d’ailleurs avec la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et l’Union étudiante du Québec (UEQ), dont aucune association étudiante membre n’a participé au débrayage du mois de novembre dernier, que le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur Jean-François Roberge a discuté en huis clos dernièrement pour tirer des conclusions sur les revendications du mouvement étudiant... en prenant bien soin de concerter tous ceux qui n’en font pas partie! L’UEQ et la FECQ demandent des compensations pour leurs stagiaires alors que nous, c’est la rémunération de tous les stages à tous les niveaux et l’entrée des stagiaires dans les Normes du travail que nous revendiquons. Nous, CUTE, nous dissocions donc de ces deux organisations.

Compensation vs rémunération

Nous revendiquons la rémunération plutôt que la compensation puisque cette dernière n'implique pas de réelle reconnaissance du travail produit, mais bien qu'un semblant de contrepartie parfois ridiculement inconsistant, et n'inclut pas les avantages sociaux d'un statut de travailleur.euses .

Pour un exemple de ce qu'implique céder pour des compensations, le 4e stage du Bac. en enseignement est maintenant compenser. Celle-ci peut s'élever jusqu'à 3500\$. Cela dit, les stagiaires qui bénéficient de cette compensation se voit soustrait le même montant à leurs prêts et bourses. De plus, ce montant devra être renégocié à chaque deux ans, ce qui veut dire qu'il ne doit en aucun cas être pris pour acquis à moyen ou long terme. Finalement, ce montant n'a servi qu'à amadouer les associations plus militantes dans le but d'étouffer la mouvement avant qu'il ne prenne de l'ampleur et de diviser les militants.

Au CUTE, nous n'établissons pas de différence entre les stages d'observation, d'intervention et de prise en charge puisqu'il s'agirait de les hiérarchiser, et d'invalider le travail de plusieurs. Lors de la seule discussion tenue entre les coalitions mentionnées plus tôt et le ministère de l'Éducation, ce dernier nous a informé qu'après avoir recueilli des informations sur les stages au Québec, il a pu identifier 14 sortes de stages différents. Choisir lesquels méritent rémunération ou pas conduirait probablement à renouveler le modèle dévalorisant le travail reproductif, lié aux soins et à l'enseignement.

« [Le ministre de l'éducation] pu identifier 14 sortes de stages différents. Choisir lesquels méritent rémunération ou pas conduirait probablement à renouveler le modèle dévalorisant le travail reproductif, lié aux soins et à l'enseignement. »

Nos alliés

Déjà, de nombreux syndicats et organisations supportent notre mouvement. Voici une liste de quelques-unes d'entre elles :

- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNÉEIQ)
- Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'UQO
- Syndicat des chargés et chargées de cours de l'UQAM (SCCUQ) –
- Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Lionel-Groulx (SEECLG)
- Syndicat des professeur.e.s du Cégep de Saint-Laurent (SPCSL)
- Syndicat des professeur-es du Cégep du Vieux Montréal (SPCVM)
- Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et la violence faite aux femmes (RQCALACS)
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)

À l'intérieur du collège, la commission des études et le syndicat des enseignants ont déjà choisi de supporter unilatéralement la campagne de l'association étudiante en faveur de la rémunération des stages.

3. Enquête sur la situation des stages au CLG

À l'automne 2018, une enquête sur la situation des stages au CLG a été réalisée par l'AGECCLG pour le CUTE-CLG. Les données ont été recueillies à travers la consultation des grilles de cours et un questionnaire transmis aux coordonateur.trice de techniques. Plusieurs données au sujet de la rémunération des stages sont inexistantes, le contenu de la colonne «rémunération» correspond donc à la situation telle qu'elle a été décrite par les coordonateur.trice de programme, au meilleur de leurs connaissances. Les données sur la proportion hommes-femmes ont été fournies par la direction des études.

	Femmes/Hommes	Admissible ATE?	Stages	Obligatoire?	Durée	Rémunéré?
Technique de la documentation (393.A0)	F : 78 (86%) H : 13 (14%) Total : 91	OUI	393-DE4 -LG Stage en bibliothèque ou en centre de documentation (ESP)	Épreuve synthèse	20 jours	NON
			393-DE3 -LG Stage en gestion des documents ou en archives historiques (ESP)	Épreuve synthèse	20 jours	NON
			393-DE2 -LG Projet d'intervention en milieu documentaire	OUI	20 jours	NON
Soins infirmiers	F : 162 (90 %) H : 19 (10 %)	NON	180-UE2-LG :Initiation à l'approche clinique en perte d'autonomie	OUI	4 jours	NON

(180.A0)	Total : 181		180-UE4-LG : Initiation à l'approche clinique en médecine	OUI	7 jours	NON
			180-UE6-LG : Approche clinique en périnatalité et en chirurgie	OUI	14 jours	NON
			180-UE7-LG : Approche clinique en pédiatrie et médecine	OUI	13 jours	NON
			180-UEC-LG : Approche clinique en santé mentale et en perte d'autonomie	OUI	15 jours	NON
			180-UEB-LG : Consolidation de l'approche clinique en médecine	OUI	8 jours	NON
			180-UEE-LG : Intégration des acquis en soins infirmiers	Épreuve synthèse	22 jours	NON
Gestion et technologie d'entreprises agricoles (152.B0)	F : 27 (69%) H : 12 (31%) Total : 39	OUI	152-R11-LG Mode de production agricole	OUI	50 heures sur quatre semaines	NON
			152-R63-LG Réalisation d'une production innovante	OUI	50 heures sur quatre semaines	NON

Technologie de la production agricole et de l'environnement (153.BO)	F : 26 (70%) H : 11 (30%) Total : 37	OUI	Aucun stage au cursus			
Informatique de gestion (420.AA)	F : 4 (3 %) H : 115 (97 %) Total : 119	OUI	420-KEP-LG - Démarche d'intégration en informatique de gestion	OUI	56 jours	Compensation ou salaire versé par l'employeur la plupart du temps.
Informatique industrielle (420.AB)	F : 4 (4 %) H : 114 (96 %) Total : 118	OUI	420-KHL-LG Démarche d'intégration en informatique industrielle	OUI	56 jours	Compensation ou salaire versé par l'employeur la plupart du temps.
Technique de santé animale (145.A0)	F : 193 (94%) H : 12 (6%) Total : 205	OUI	145-SE9 -LG : milieu clinique (ESP)	Épreuve synthèse	5 semaines	NON
			145-SEA –LG Stage expérimentation animale (ESP)	Épreuve synthèse	5 semaines	NON
Technique de logistique du transport (410.A0)	F : 17 (38%) H : 27 (61%) Total : 44	OUI	410-QER-LG : stage en milieu de travail	OUI	8 semaines	NON
Technique de comptabilité et gestion (410.B0)	F : 77 (48 %) H : 84 (52 %)	OUI	410-CHE-LG : Stage en comptabilité et en gestion	Épreuve synthèse	4 semaines	Grande majorité non-rémunéré et il y «souvent une

	Total : 161					compensation financière
Gestion de commerce (410.D0)	F : 175 (42 %) H : 237 (56 %) Total : 412	OUI	410-CJA-LG : Stage d'intégration en gestion commerciale	Épreuve synthèse	4 semaines	Grande majorité non-rémunéré et il y «souvent une compensation financière
Technique de systèmes ordinés (243.A0)	F : 3 (3 %) H : 89 (97 %) Total : 92	OUI	Aucun stage au cursus Parfois, des étudiants sont invités à accomplir des stages rémunérés au CIMEQ			
Technologies de l'électronique (télécommunication) (243.B0)	F : 0 (0 %) H : 39 (100 %) Total : 39	OUI	Aucun stage au cursus Parfois, des étudiants sont invités à accomplir des stages rémunérés au CIMEQ			
Technique professionnelle en musique (551.A0)	F : 72 (47%) H : 81 (53%) Total : 153	OUI	Aucun stage au cursus			
Technique de bureautique (412.A0)	F : 58 (97%) H : 2 (3%) Total : 60	OUI	Aucun stage au cursus			
Théâtre – Production «décors et costumes»	F : 59 (66%) H : 30 (34%)	OUI	Aucun stage au cursus			

(561.A0)	Total : 89		
Interprétation théâtrale – (561.C0)	F : 44 (58%) H : 32 (42%) Total : 76	Non	Aucun stage dans le cursus

La situation du CLG confirme les arguments mis de l'avant par la Campagne pour le travail étudiant depuis 2016 en ce qui concerne les iniquités de genre dans les programmes ayant accès à des compensations ou des rémunérations.

Bien qu'aucun programme ne compte des stages obligatoirement rémunérés, il existe quatre programmes où les étudiant.es parviennent généralement à trouver un stage chez des employeurs leur offrant soit une compensation financière, soit un salaire et un cinquième où c'est parfois le cas. Ces programmes sont informatiques de gestion (97% d'hommes), informatique industrielle (96% d'hommes), technique de comptabilité (52% d'hommes) et gestion de commerce (56% d'hommes).

De plus, dans la technique de logistique du transport (61% hommes) et de génie industriel (95% d'hommes) les coordonnateur.trices signalent que les étudiant.es obtiennent «parfois» ou «à l'occasion» des stages rémunérés, en particulier dans les milieux syndiqués.

Bien que ces programmes ne comptent pas de stage au cursus, les étudiants de techniques de systèmes ordonnés (97% hommes) et de technologie de l'électronique (100% hommes) sont parfois invités à accomplir des stages rémunérés au CIMEQ (Centre d'Innovation et Microélectronique du Québec).

Parmi les domaines dont les coordonnateur.trices n'ont pas signalé d'étudiant.es ayant habituellement accès à des compensations ou des salaires, celui qui compte le plus d'heures de stage est soins infirmiers (90% femmes) avec sept stages obligatoires comptabilisant 83 jours de travail. Nous retrouvons ensuite technique de la documentation (86% femmes) avec 3 stages obligatoires totalisant 60 jours de travail. Ensuite technique de santé animale (94% femmes) avec 5 semaines de stages et finalement gestion d'entreprises agricoles (69% femmes) avec 50 heures de stage.

Le portrait de la situation est donc clair. 10 programmes ont des stages au cursus et 2 autres signalent que des étudiant.es sont parfois invité.es à accomplir des stages extra-curriculaire. Parmi ces 12 programmes les 8 qui sont majoritairement masculins accèdent «généralement» (2 programmes) ou à «l'occasion» (6 programmes) à des stages rémunérés ou compensés, malgré le fait que cette la rémunération ne soit pas obligatoire.

Au contraire, parmi les quatre programmes à majorité féminine, trois n'ont jamais droit à une rémunération pour leurs stages (soins infirmiers, soins animalier, technique de la documentation) et on trouve un programme (gestion d'entreprises agricoles) où les étudiant.es ont « dans de rares cas une compensation soit monétaire ou en don de produits de l'entreprise ». Les deux programmes comptant le plus d'heures de stages, soit soins infirmiers (82jours) et technique de documentation, figurent parmi les domaines féminins non rémunérés.

Un autre cas particulier est celui des stages effectués à l'interne. Les étudiant.es de dernière année des programmes (à majorité féminine) liées au théâtre vont produire, sur deux sessions, une pièce de théâtre. En plus du travail directement lié à leur programmes, ils devront réussir à financer le projet et s'occuper de la vente de billet. Pas un seul dollar ne finira dans leurs poches, bien qu'ils/elles sont de loin, en plus de leurs études, ceux/celles qui auront fourni la majeure partie du travail.

L'argument de la marchandisation de l'éducation est lui aussi conforté. Tous les domaines reportant des stages rémunérés sont liés à la production plutôt qu'au *care* (soins). Il s'agit de domaines considérés comme névralgiques dans un contexte de production capitaliste. Cela s'explique facilement par le fait que puisqu'on ne compte au CLG aucun stage dont la rémunération est assumée par le ministère ou le collège, seuls les domaines concentrant énormément de capital sont en mesure de rémunérer, à l'occasion, leurs stagiaires. La possibilité d'obtenir un stage rémunéré ne peut qu'inciter les étudiant.es à s'engager dans des études visant à répondre aux besoins du marché, ce qui crée une hiérarchisation des domaines d'études.

Soins infirmiers est un exemple typique de domaines liés aux «soins» (*care*) dont le rôle est tout aussi vital au fonctionnement de la société que l'ingénierie ou l'informatique, mais dont la valeur n'est pas reconnue. Dans un contexte de pénurie d'infirmières, cet état de fait déjà n'est pas seulement injuste, il relève de l'absurde.

Il convient aussi de se poser la question à savoir si rémunérer une fraction des stages de cette façon donne réellement le choix aux étudiant.es en ce qui concerne leur future carrière. Ici, la ligne entre une formation professionnelle et une véritable éducation, au sens large, devient très mince. Il est inutile de rappeler que le principal intérêt des divers compagnies qui décide de financer les stages des étudiant.es qu'elles accueillent est de se servir des techniques du collège comme d'un centre de recrutement, et non de former de futurs citoyens.

Certain.es pourraient prétendent qu'offrir un salaire pour les stages reviendrait à «marchandiser» l'éducation. Bien au contraire, c'est plutôt dans leur forme actuelle que les stages sont marchandisés puisque le marché est le seul système déterminant quels stages seront rémunérés et

« La rémunération de tous les stages à tous les niveaux, basée sur le principe général que « tout travail mérite salaire » permet de nous défaire de la logique marchande valorisant uniquement les domaines générant directement un capital. »

lesquels ne le seront pas. La rémunération de tous les stages à tous les niveaux, basée sur le principe général que « tout travail mérite salaire » permet de nous défaire de la logique marchande valorisant uniquement les domaines générant directement un capital.

4. Vers la rémunération de tous les stages à tous les niveaux!

Le mouvement pour la rémunération des stages est sérieux. Il a débuté en 2016 et a abouti à l'automne 2018 à une semaine de grève où 56 000 étudiant.s ont débrayés. Les dés n'ont pas encore été jetés en ce qui concerne l'hiver 2019. Si le gouvernement prétend des délais, continue de considérer les fédérations étudiantes (FAEUQEP, UEQ et FECQ) comme ses interlocuteurs privilégiés et refuse de reconnaître les demandes spécifiques des CUTE (salarial plutôt que compensation et non-discrimination des types de stages), une grève est à prévoir.

La direction du collège Lionel-Groulx peut toutefois aider en reconnaissant ces demandes, en témoignant de la validité de l'analyse féministe des CUTE. Des résolutions de la Commission des études et du Conseil d'administration à cet effet enverraient, notamment la rémunération de tous les stages à l'interne et la reconnaissance du travail effectué par les stagiaires, un message positif au gouvernement et, si ces initiatives se multiplient, pourraient l'inciter à bouger dans la bonne direction.

Nous encourageons également tous les enseignant-es à...

- Tenir en classe des discussions à propos de la rémunération des stages
- Diffuser les événements organisés par le CUTE-CLG, en particulier dans les programmes qui comptent des stages.
- Joindre la page Facebook «CUTE-CLG» et consulter les événements à venir sur le site internet de l'AGEECLG (AGEECLG.INFO).
- Adopter en assemblée syndicale une position de soutien forte comprenant:
 - La reconnaissance TOUS les stages à TOUS les niveaux
 - La reconnaissance de la dimension féministe de la lutte
 - La reconnaissance de l'exigence salariale (plutôt qu'une compensation).
 - La reconnaissance du respect des lignes de piquetage en cas de grève

Ensemble, nous nous mettons en route vers une reconnaissance du rôle indispensable des stagiaires!